



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 septembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 34
Date de la convocation : 12 septembre 2023
Date de publication : 25 septembre 2023

Conseillers présents

| | | |
|--|--|---|
| GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline, DOUZENEL | Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER- | BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, BOURGEOIS- REPUBLIQUE Claire, GRUET Justine, PRAT Hervé, JARROT- MERMET Laëtitia, HAMDAROU Ako, HERRMANN Nadine |
|--|--|---|

Conseillers absents ayant donné procuration

MARCHAND Sylvette donne procuration à ROCHE Paul, MBITEL Mohamed donne procuration à FICHERE Jean-Pascal, CUSSEY Laëtitia donne procuration à DEMORTIER-BLANC Catherine, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé, MUGNIER Christine donne procuration à BERTHAUD Mathieu

Conseillers absents non représentés

GOMET Nicolas

Objet : Cession de terrain à Madame et Monsieur BADOT

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

Madame et Monsieur Gilles BADOT sont propriétaires de la parcelle cadastrée section AZ n° 429, sise impasse des Jardins de la Paule d'une surface de 702 m². Aujourd'hui, ils souhaiteraient agrandir celle-ci et ont sollicité de la Ville de Dole la possibilité d'acquérir une partie de la parcelle AP n° 439 au sud de leur terrain pour une superficie d'environ 230 m² à parfaire par voie de géomètre.

Après étude de cette proposition, il apparaît que l'emprise foncière sollicitée issue de la voirie de l'impasse des Jardins de la Paule, tout récemment reprise par la ville, ne présente pas d'intérêt pour la Collectivité.

Les parties se sont accordées sur une cession de ce tènement foncier, sis impasse des Jardins de la Paule moyennant le prix de 24 euros/m².

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 14 septembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** la cession à Madame et Monsieur Gilles BADOT, demeurant 3 impasse des Jardins de Paule à Dole, d'une partie de la parcelle AP n° 439 pour une superficie d'environ 230 m² à parfaire par voie de document cadastral,
- **DE PRÉCISER** que cette cession sera réalisée moyennant le prix de 24 euros/m²,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 34
 CONTRE : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- Madame et Monsieur BADOT Gilles-3 impasse des Jardins de la Paule-39100 DOLE
- Etude LEGATIS Dole-34 avenue de Northwich-39100 DOLE

*Fait à Dole, le 18 septembre 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire*

Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX



